

LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE *

LE
SAVAIS-TU ?



• **La devise « Liberté, égalité, fraternité »** est prononcée pour la première fois lors de la Révolution française. Elle a été souvent remise en cause, le mot « solidarité » étant parfois préféré à celui d'« égalité ». Elle a fini par s'imposer sous la III^{ème} République.

Elle est inscrite dans la constitution de 1958 et fait depuis partie du patrimoine national. C'est la raison pour laquelle on la trouve sur les bâtiments publics et les objets de grande diffusion comme la monnaie ou les timbres.



• **Le coq** est depuis l'Antiquité le symbole de la Gaule et des gaulois, car le mot en latin « gallus » signifie à la fois coq et gaulois. A partir du XVI^{ème} siècle, le Roi de France est parfois accompagné de cet animal sur les gravures et les monnaies. La Révolution française l'a largement utilisé et mis à l'honneur jusqu'à ce que Napoléon Ier refuse en expliquant que le coq n'a point de force et ne peut être l'image d'un empire tel que la France. Le coq sera de nouveau apprécié en 1830 et figure sur les drapeaux et les boutons des habits de la garde nationale. Il devient un symbole quasi officiel sous la III^{ème} République et se trouve sur la grille du parc du Palais de l'Élysée. La République française préfère aujourd'hui le symbole de Marianne mais le coq figure sur le sceau de l'État aux pieds de la Liberté.



• Même si la Constitution de 1958 a privilégié le drapeau tricolore, **Marianne** incarne aussi la République française. Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, allégorie de la Liberté et de la République, apparaissent sous la Révolution française. L'origine du nom Marianne n'est pas connue avec certitude mais Marie-Anne était un prénom très répandu au XVIII^{ème} siècle et représentait le peuple.

Sous la III^{ème} République, les statues et les bustes de Marianne se sont multipliés avec plusieurs types de représentations qui mettaient en avant le caractère révolutionnaire ou le caractère plus « sage ». **Le bonnet phrygien** a parfois été remplacé par un diadème ou une couronne.



• **Le drapeau tricolore** est né de la réunion, sous la Révolution française, de la couleur du roi (le blanc) et de celles de Paris (le bleu et le rouge) pour signer l'alliance entre le monarque et le peuple. Son origine reste encore largement méconnue. Avant d'être un drapeau, le tricolore fut une cocarde. Il est aujourd'hui le seul emblème national de la France défini par l'article 2 de la constitution de la Cinquième République.

* Source : Elysée

LE TEMPS
DU DÉBAT

Trouve dans l'iconothèque
tous les timbres qui illustrent
« Les symboles de la République »

QUELLE MARIANNE
DE L'ICONOTHÈQUE
PRÉFÈRES-TU ?
JUSTIFIE TON CHOIX.